

Mairie de Gy 164, rte de Gy 1251 GY

Tél. 022.759.15.33 - Fax 022.759.13.65 - Courriel: info@gy.ch - Site: www.mairie-gy.ch

Ouverture au public:

lundi et mardi: 08h30 à 11h00 / jeudi: 16h00 à 19h00 ou sur rendez-vous



Réorganisation au sein du personnel de la Mairie

Bien des changements ont eu lieu au sein de la mairie en 2015.

Madame Martine GREMION-ENGELER, en place depuis le mois d'août 2009, nous a annoncé vouloir mettre fin à son mandat fin juin 2015 afin de diminuer sa charge de travail, étant également engagée à la Mairie de Presinge.

C'est avec regret que nous la voyons quitter ce poste où elle accomplissait ses tâches avec sérieux et efficacité. Nous voulons encore la remercier au nom des habitants et des autorités communales qui ont eu le plaisir de la côtoyer durant ces années.

Heureusement, nous la rencontrerons dans le cadre d'autres activités vu son investissement dans l'association des Gytanes par exemple.

Suite à cette démission, des réflexions ont eu lieu au sein de l'ancien exécutif qui ont abouti, vu l'augmentation constante des charges administratives, à la nécessité d'engager deux nouvelles secrétaires à temps partiel. En effet, le taux d'occupation jusqu'alors étant de 112,5% augmentera à 145%.

Madame Stéphanie KRAKLER, a été engagée au 1^{er} juin à 30% et vu son contrat confirmé après le temps d'essai. Madame Caroline COMTE a complété le personnel depuis le 1^{er} août avec une activité à 40%, sa période d'essai sera échue le 31 octobre.

Nous aurons l'occasion de vous les présenter de manière plus complète dans un prochain tous-ménages.

C'est avec plaisir que les membres de l'Exécutif ont déjà eu l'occasion de travailler avec cette nouvelle équipe au secrétariat et nous espérons que les habitants de Gy auront l'occasion de faire leur connaissance prochainement.

Gérald MEYLAN

Maire

Ecole - Nouvelle directrice et nouvelle enseignante

La rentrée scolaire 2015 marque l'arrivée d'une nouvelle maîtresse à l'école de Gy, Madame Caroline Bourgeois, qui complétera l'équipe actuelle déjà en place. Un changement s'opère également auprès du regroupement des établissements scolaires genevois. Mme Nicole Elliott, est la nouvelle directrice de l'établissement scolaire regroupant les écoles d'Anières, Corsier, Gy, Hermance, Jussy, Presinge.

Nous leur souhaitons la bienvenue sur la commune de Gy et espérons qu'elles auront plaisir à travailler dans le cadre scolaire gytan.

Vide-grenier - Vide-dressing

Organisé en faveur de l'Association « Le cœur sur la patte », ce vide-grenier aura lieu sur la **place Gyvi**

**le dimanche
20 septembre 2015
de 9h à 16h.**

Un concert sera donné par le chœur KERKIBA à 11h. Restauration sur place proposée par l'Association LUNGA ou au tearoom « L'arrêt d' Bus »

La journée aura lieu par tous les temps.

Renseignements et inscriptions:

Chantal Gabriel
079.704.23.07
chantal.gabriel@abc.ch



Abonnements annuel TPG

Nous vous rappelons que la commune de Gy, participe à hauteur de **50 Chf** pour tout achat ou renouvellement d'un abonnement annuel TPG par un(e) Gytan(e). Les personnes

souhaitant bénéficier de cette subvention, doivent:

1. acheter ou renouveler leur abonnement
2. garder le justificatif de paiement

3. les présenter directement à la mairie pour le remboursement

σtpg

Cours dispensés à Gy - 2015-2016



Les différents cours suivants sont dispensés pendant l'année scolaire dans la salle Gyvi:

| Jour de la semaine | Horaires | Cours | Responsable |
|--------------------|---------------|----------------------------|---------------------------|
| Lundi | 08h30 - 09h30 | Yoga | Mme Martine Heinzer |
| | 09h45 - 10h45 | Qi-Gong | Communes-Ecole |
| | 10h45 - 11h45 | Zumba gold | Communes-Ecole |
| Mardi | 09h30 - 10h30 | Zumba | Mme Marianne Leber Guerra |
| | 15h00 - 16h00 | Stretching et tonification | Communes-Ecole |
| | 16h00 - 17h00 | Gymnastique chinoise | Communes-Ecole |
| | 17h55 - 18h55 | Zumba | Mme Marianne Leber Guerra |
| | 19h15 - 20h15 | Yoga | Mme Martine Heinzer |
| Mercredi | 09h30 - 10h30 | Tonification musculaire | Communes-Ecole |
| | 10h30 - 11h45 | Yoga doux | Communes-Ecole |
| | 18h00 - 19h00 | Krav Maga | Mme Nathalie Germano |

La semaine du goût à l'Auberge de Gy

La semaine du goût en ville de Genève est arrivée. Du 17 au 27 septembre, régalez-vous de bons produits, manger local et de saison dans 50 cafés et restaurants de la ville.

www.gout.ch

L'Auberge de Gy vous propose:
le jeudi 24 septembre

A midi: menu terroir à base de bison

Le soir: L'Auvergne à Gy avec des produits GRITA et la fromagerie Bruand (prix 80 Chf)

Pensez à réserver votre table au
022.759.21.22

Entraînements de course à pied pour seniors

L'association **sant « e »scalade** a décidé de reconduire les entraînements destinés aux seniors de plus de 60 ans.

Les activités auront lieu aux endroits et heures suivants:

Tous les **jeudis de 14h30 à 16h30** dès le

17 septembre jusqu'au 3 décembre au Centre sportif du Bout-du-Monde. Gratuit pour tous.



Afin de soutenir cette manifestation dont les bénéfices sont destinés à des enfants et des jeunes défavorisés, réservez un bon accueil aux enfants qui se présenteront pour vous demander un parrainage.

Saison de la chasse en France voisine

Nous vous rappelons que **dès le 13 septembre**, la saison de la chasse débutera en Haute-Savoie.

La chasse est autorisée **le jeudi, le samedi, le dimanche et les jours fériés jusqu'au 17 janvier 2016**.

Afin de prévenir les accidents, il est recommandé de se munir de vêtements de couleurs vives pour se rendre en forêt.

Plus d'informations:

<http://www.chasseurs74.fr>



Agenda

- 28.08 Festival au Amadeus à
- 12.09 Meinier
- 04.09 Sortie des aînés (sur inscription)
- 10.09 Jeûne Genevois
- 16.09 Bibliobus (sur la place de la mairie)
- 17.09 Conseil municipal
- 20.09 Vide-grenier (Place Gyvi)
- 11.10 24^{ème} Marche de l'Espoir
- 20.11 Automnales Palexplo (sur inscription)



Nouveauté:

Des pins aux armoiries de la commune sont en vente à la mairie pour la somme de 10 Chf.

Mise à ban du vignoble genevois

Le Conseil d'Etat a décrété la mise à ban du vignoble genevois à partir du **20 août 2015** jusqu'à la fin des vendanges.

Le règlement sur la vigne et les vins de Genève stipule notamment que « durant la période de mise à ban, l'accès aux vignes est interdit sans autorisation écrite de l'exploitant ».

Merci de respecter ces dispositions. Les agents de police municipale procéderont à des contrôles en cas de besoin.